



SECTION  
DU  
VAR

**DECLARATION LIMINAIRE  
CAPL N°3  
MUTATION DES AGENTS DE CATEGORIE C au 01/03/17**

Monsieur le Président,

En préambule, nous évoquerons le contexte général et social à la DGFIP.

Lors de la fusion DGI et DGCP, il avait été acté que le meilleur des 2 directions constituerait la DGFIP. Or, force est de constater que le bilan 8 ans plus tard n'est absolument pas en faveur des agents. Chaque année, nos acquis sociaux et nos garanties sont revus à la baisse.

En effet, l'avenir de la DGFIP est très sombre. Les « Lignes directrices » du DG sont autant de lignes destructrices de notre administration, ouvrant la voie à sa disparition par différents biais :

- les suppressions de services et d'emplois : aucun autre service public n'a été aussi atteint avec 35 000 emplois supprimés à la DGFIP depuis 2002, soit un quart des effectifs, et la disparition dans les territoires de plusieurs centaines d'implantations. Comptons aussi les 1 815 suppressions à venir pour l'année 2017 supportées pour l'essentiel par la catégorie C et qui impactent autant les conditions de travail et l'exercice des missions que les droits de l'agent : temps partiel, congés, notation **et forcément mutation**.

- la dématérialisation forcée et forcenée avec, par exemple, une volonté avouée de « déshabituer » l'usager du guichet,

- les restructurations incessantes (Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoniaux ou PCRP, rattachement de l'enregistrement aux SPF) ...

Tout cela sur fond de déréglementation des règles de gestion.

En particulier, comment ne pas dénoncer les coups de canif faits tous les ans aux règles de gestions pour s'adapter à l'ASR (adaptation des services au réseau) ? Cette année, grande nouveauté : l'obligation de suivre la mission en cas de restructuration sur la même commune, sous peine de mesures d'ordre intérieur !

Sans oublier la diminution du nombre de RAN dans de nombreux départements.

Mais que nous réserve-t-on l'an prochain ?

Les conséquences concrètes de la politique de suppressions d'emplois et de repli du maillage territorial des services des Finances Publiques seront simples : un service public déshumanisé totalement inadapté aux personnes en difficulté ou dans une situation de précarité. Il en résultera, quand ce n'est pas déjà le cas, une inégalité d'accès aux services entre les usagers qui ont les moyens et les autres, particulièrement en termes de traitement rapide des dossiers complexes.

Dans le Var, la situation des effectifs en cadre C, après CAPN de mouvement de mutation du 1<sup>er</sup> mars 2017, affiche un déficit de **32,2**.

Ce département n'est ouvert qu'aux seules mutations prioritaires !

**FO-DGFIP** déplore cette situation catastrophique pour les agents et les services.

Et ce n'est pas ce mouvement famélique qui apportera la bouffée d'oxygène tant attendue !

Pour **FO-DGFIP**, il est temps d'en finir avec ces restructurations tous azimuts et à marche forcée dont l'encre de l'annonce n'est pas encore sèche qu'il est déjà envisagé d'autres opérations.

Pour **FO-DGFIP**, attaché à un service public de proximité, il est urgent d'en finir avec les postes vacants et les suppressions d'emploi qui fragilisent encore davantage les missions.

En conclusion **FO-DGFIP** réitère ses revendications à savoir :

- La création de 2 réels mouvements par an.
- Une réforme du statut d'agent ALD (Agent à la disposition).
- Des suites de CAP nationales avancées pour toutes les catégories A, B et C.
- une affectation la plus fine possible,
- que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est demandé par un agent,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.

## ***FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat***

Permanente Anne MAURICE Secrétaire Départementale :Sophie DEGEILH  
Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104 Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97  
[fo.ddfip83@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip83@dgifp.finances.gouv.fr)

***FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.***